

Juin 2011

[www.paysdebrisach.fr](http://www.paysdebrisach.fr)

# Pays de Brisach'Infos

## Spécial Budget 2011

La Communauté de Communes du Pays de Brisach vote et suit tous les ans trois budgets : un budget principal, financé par les impôts perçus sur le territoire, et deux budgets annexes (déchets urbains et assainissement) financés par les usagers de ces services.

**Le budget principal prévoit l'ensemble des recettes et des dépenses permettant :**

- d'assurer des services gratuits aux habitants, (équipements sportifs du collège, piscine pour les scolaires, concerts, animations jeunesse, développement des pistes cyclables, information transfrontalière, actions en faveur de l'environnement,...),
- de proposer d'autres services à des tarifs inférieurs au coût de revient (piscine, petite enfance, école de musique),
- d'aider les communes à financer des équipements et des services au profit de leurs habitants,
- de soutenir des associations dans des actions d'intérêt général,
- de financer les services généraux de la collectivité (services administratifs, maintenance technique, développement économique,...).

**Les deux budgets annexes** sont consacrés à la gestion des déchets urbains et à l'assainissement. Le coût du fonctionnement et des amortissements des équipements est entièrement facturé aux usagers de chaque service.

**Le budget principal - fonctionnement**  
**Le budget principal - investissement**  
**Les budgets annexes**

**2**  
**3**  
**4**

# BUDGET PRINCIPAL

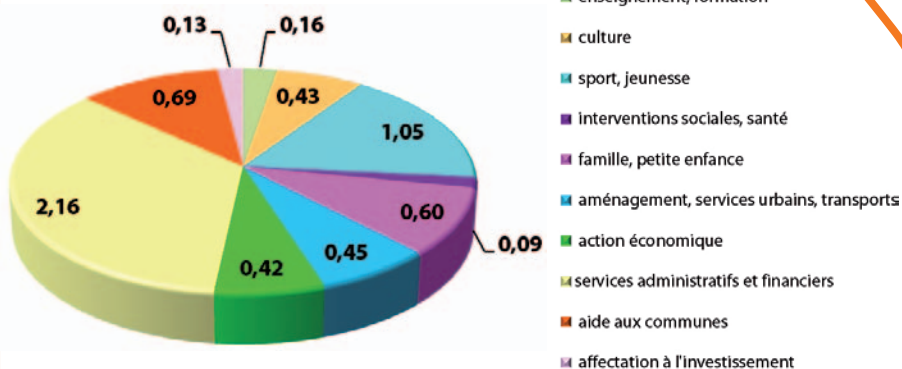
Pour la partie fonctionnement : 9,38 M€

Les principales recettes proviennent des ressources générales (impôts locaux, dotation de fonctionnement versée par l'Etat et excédent de l'année 2010) pour 6,18 M€.

La Communauté de Communes bénéficie également de ressources affectées aux différents services (subventions, remboursements, participations).

Les ressources générales (6,18 M€) permettent de financer le fonctionnement des services de la Communauté de Communes.

## Coût réparti par service



Chiffres en M€

Le service animations organise des sorties pour les seniors du Pays de Brisach tout au long de l'année.



Sortie théâtre en janvier 2011.

Le développement des transports est l'un des axes soutenu par la Communauté de Communes.



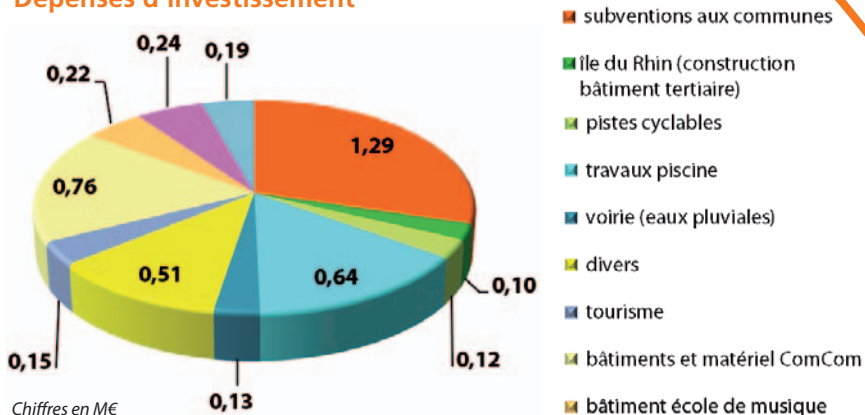
Avec la mise en place d'un service de transport à la demande, les habitants du Pays de Brisach peuvent se déplacer sur le territoire pour seulement 2€.

## Pour la partie investissement : 4,35 M€

Les principales ressources sont l'excédent d'investissement (0,40 M€), les amortissements (0,63 M€), le fonds de compensation TVA (0,11 M€) et les emprunts (2,35 M€).

Les ressources permettent de subventionner les travaux effectués par les communes ainsi que ceux engagés par la Communauté de Communes, les acquisitions, les annuités et les remboursements d'emprunts.

### Dépenses d'investissement



Afin d'attirer plus de touristes sur son territoire, la Communauté de Communes s'est engagée dans la mise en œuvre d'une stratégie touristique et culturelle.



Un programme de restauration et de sécurisation des fortifications de Neuf-Brisach est en cours de réalisation.

La plateforme de l'île du Rhin, un atout pour la Communauté de Communes.

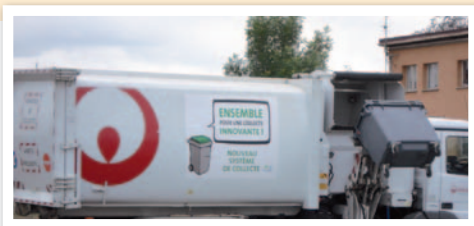


Le développement de ce lieu se met peu à peu en œuvre. Il prendra toute sa dimension avec un projet d'implantation de bâtiment à vocation commerciale ou de service.

# BUDGETS ANNEXES

## Budget «déchets urbains» 2011

La Communauté de Communes est compétente pour la collecte et le traitement des déchets ménagers (collecte des ordures ménagères, collecte sélective et déchèteries). Elle a fait le choix d'instaurer une redevance d'enlèvement des ordures ménagères basée sur le volume du bac pour le financement des déchets. Le budget prévisionnel 2011 est équilibré comme suit :



### Pour la partie fonctionnement : 2,04 M€

- Les recettes proviennent de la redevance (1,44 M€), des subventions liées au tri (0,34 M€) et de l'excédent de fonctionnement du budget 2010 (0,26 M€).
- Les dépenses permettent notamment de prendre en charge la collecte et le traitement des ordures ménagères (0,76 M€), des papiers-cartons et du verre (0,19 M€), le fonctionnement des déchèteries (gardiennage, collecte et transport à hauteur de 0,39 M€), les frais administratifs et de personnel, ainsi que l'entretien des bâtiments et la création de points d'apport volontaire.

### Pour la partie investissement : 0,34 M€

- Les dépenses prévoient l'achat des bacs à ordures ménagères et conteneurs d'apport volontaire (papiers-cartons et verre) ainsi que les travaux d'aménagement des déchèteries. Ces investissements sont financés par des subventions du Conseil Général du Haut-Rhin et de l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME).



## Budget «assainissement» 2011

La Communauté de Communes est compétente en matière d'assainissement collectif (collecte, transport et épuration des eaux usées) et d'assainissement non collectif (contrôle des installations privatives : les fosses septiques).

### Pour la partie fonctionnement : 2,69 M€

- Les recettes proviennent principalement de la redevance d'assainissement payée par les usagers du service (1,45 M€), des subventions (0,11 M€) et de l'excédent de fonctionnement du budget 2010 (0,16 M€).
- Les dépenses permettent de réaliser les travaux de renouvellement de réseaux, remplacement d'équipements, traitement des boues, consommables, frais de personnel, etc.

### Pour la partie investissement : 3,68 M€

- Les dépenses visent à améliorer ou à augmenter le patrimoine : travaux de construction de stations d'épuration, de réseaux d'assainissement et d'ouvrages annexes (bassin d'orage, stations de pompage, etc, acquisition de nouveaux équipements (pompes, logiciels de télésurveillance, etc). Elles sont principalement financées par des subventions publiques accordées par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et le Conseil Général du Haut-Rhin.